Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

LICENCE

INFORMATIQUE

ÉVALUATION C6 : EXPRESSION ET COMMUNICATION ÉCRITES ET ORALES, ÉPREUVE ÉCRITE

SESSION 2026

Durée : 3 heures

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
INFORMATIQUE	3,0 INDICATIF

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 5 pages numérotées de 1/5 à 5/5.

Les documents réponses en fin de sujet sont à rendre avec la copie.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE : ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE C6, LICENCE INFORMATIQUE, ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les textes nationaux de la Licence définissent la compétence C6 comme la capacité à se servir des différents registres d'expression écrite et orale du français et à communiquer clairement, à l'oral comme à l'écrit, dans au moins une langue étrangère. Ils ne fixent pas une durée, un coefficient ni un format écrit commun à tous les établissements. La durée de 3 heures et le coefficient indicatif de 3,0 inscrits sur ce sujet relèvent des modalités retenues par l'établissement organisateur.

Le sujet comporte deux parties, notées chacune sur 10 points. Les documents du dossier constituent le corpus à utiliser pour la partie 1. Pour la partie 2, vous pouvez mobiliser vos lectures, vos connaissances et votre expérience personnelle. La qualité de l'expression, la précision du vocabulaire, la cohérence de l'argumentation et le respect des consignes seront pris en compte.

Partie 1 : rédigez une synthèse objective et organisée de 400 à 500 mots. Elle doit confronter les documents sans ajouter d'avis personnel. Partie 2 : rédigez un essai argumenté de 500 à 700 mots. Indiquez le nombre de mots à la fin de chaque production.

PARTIE 1 : SYNTHÈSE DE DOCUMENTS (10 points)

Confronter des points de vue sur les conditions d'un échange véritable

À partir des documents DT 1 et DT 2, vous rédigerez une synthèse objective et organisée répondant à la problématique suivante : **À quelles conditions la communication permet-elle un véritable échange entre les personnes, et quelles limites peuvent l'entraver ?**

Votre synthèse, de 400 à 500 mots, présentera les idées essentielles des deux documents, leurs convergences et leurs différences. Elle ne comportera ni jugement personnel ni apport extérieur au corpus. Vous pouvez utiliser le document réponse DR 1 pour préparer la confrontation des documents ; ce tableau ne remplace pas la synthèse rédigée.

1.1 (2 points) Repérez dans chacun des deux documents les idées principales relatives à la participation de l'interlocuteur et aux conditions d'une communication effective. Appuyez votre repérage sur des éléments précis du corpus.

1.2 (2 points) Présentez les convergences et les différences entre les documents concernant les effets des échanges médiatisés et les obstacles à la compréhension mutuelle.

1.3 (6 points) Rédigez la synthèse complète en 400 à 500 mots. Organisez votre propos autour d'une progression claire, confrontez les documents et reformulez leurs idées avec précision. N'introduisez aucun avis personnel et ne juxtaposez pas deux résumés séparés.

PARTIE 2 : ÉCRITURE PERSONNELLE (10 points)

Développer une réflexion argumentée sur la communication numérique

Vous pouvez vous appuyer sur vos lectures, vos connaissances, des exemples issus de la vie sociale ou universitaire et votre expérience personnelle. Votre réponse doit être structurée, argumentée et rédigée dans une langue claire. La partie 2 est évaluée sur la pertinence de la réflexion, la construction de l'argumentation, la qualité des exemples et la maîtrise de l'expression écrite.

2.1 (10 points) **Les outils numériques nous permettent-ils de mieux nous comprendre ?** Vous développerez une réponse argumentée de 500 à 700 mots. Vous examinerez les possibilités qu'offrent ces outils, mais aussi les limites ou les risques qu'ils peuvent présenter pour la qualité des échanges. Vous formulerez une position nuancée, soutenue par des exemples précis, et conclurez en répondant clairement à la question.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : MONTAIGNE, ESSAIS, LIVRE III, CHAPITRE 13, « DE L'EXPÉRIENCE »

Michel de Montaigne, Essais, livre III, chapitre 13, « De l'expérience », édition posthume de 1595. L'extrait reproduit une formule de Montaigne sur la relation entre la parole et l'écoute. La numérotation des lignes est indicative.

[Ligne 5] « La parole est moitié à celui qui parle, moitié à celui qui l'écoute. »

Cette formule souligne que la parole ne se réduit pas à l'émission d'un message : la part de l'auditeur participe à la manière dont l'échange se réalise et prend sens.

DT 2 : ÉCHANGER EN LIGNE : ÊTRE PRÉSENT NE SUFFIT PAS

Texte original rédigé pour ce sujet, 2026. Auteur : rédaction du sujet.

Les outils numériques ont rendu possibles des échanges rapides entre des personnes séparées par la distance. Un message peut être transmis à plusieurs destinataires en quelques secondes, une réunion peut rassembler des participants éloignés et une discussion peut se poursuivre au-delà du temps d'une rencontre. Ces possibilités élargissent l'accès à la parole et facilitent la coopération.

Mais la disponibilité d'un canal ne garantit pas que les interlocuteurs se comprennent. Un message bref laisse parfois de côté le ton, les gestes ou les hésitations qui aideraient à en interpréter le sens. Une réponse immédiate peut aussi empêcher de prendre le temps de vérifier une information ou de considérer le point de vue d'autrui. Enfin, lorsque plusieurs conversations et notifications sollicitent simultanément l'attention, la présence en ligne ne signifie pas nécessairement une écoute attentive.

Il serait pourtant réducteur d'opposer les échanges numériques aux échanges en présence. Une conversation écrite peut permettre de réfléchir avant de répondre, de garder une trace des idées et de participer à son rythme. La qualité de l'échange dépend alors des pratiques : préciser son propos, tenir compte du destinataire, vérifier ce que l'on a compris et laisser à chacun la possibilité de répondre. Les outils ne produisent pas à eux seuls la confiance ou la compréhension ; ils peuvent les soutenir si les personnes leur donnent un cadre et une attention.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : préparation de la synthèse

À RENDRE AVEC LA COPIE

Complétez le tableau avec des éléments précis des documents DT 1 et DT 2. Les indications inscrites dans les cellules sont des repères de travail. Ce tableau est préparatoire et ne remplace pas la synthèse rédigée.

Tableau synoptique de confrontation des documents

Axes de confrontation	DT 1 : Montaigne	DT 2 : Échanger en ligne
Place de l'interlocuteur dans l'échange		
Conditions qui favorisent la compréhension		
Limites ou obstacles évoqués		
Convergence ou différence entre les documents		

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.